

DIRECTION RESSOURCES
Service des Assemblées

JL/JF.

Marignane, le 3-mars-16

Conseil Municipal du 16 février 2011.

Compte-rendu.

Conseillers Municipaux : Effectif : 39 ; Présents : 34 ; Pouvoirs : 5 ; Absent : /.

ETAIENT PRESENTS : MMES, MM. LE DISSES Eric, Maire, MOY Geneviève, ROCCARO Lorenzo, COLIN Patricia, GUIOT Robert, SIMON Chantal, VINCIGUERRA Catherine, LE BORGNE Yves, CUDENNEC Odile, AGULLO Pascal, PRADEL Véronique, Adjoint, GIVAUDAN Julien, PONTOUS Guy, DENIS Jean François, ROS Marie Rose, BRUNEL Jean, LO IACONO Michel, BLASZYCK Michel, JOUANDON Laurence, LEGAL Corinne, GOELZER Martine, SUCCAMIELE Nathalie, LAVIE Laurent, PANAGOUDIS Grégory, LOPEZ Xavier, GINI Michel, LANTERMO Christiane, GARGANI Marie Claude, GOMEZ Vincent, AZAM Christiane, PEREZ Marie-José, SIMONPIERI Daniel, MIRA Elisabeth, VENDRAME Richard, conseillers municipaux.

ABSENT : /

ONT DONNE POUVOIR : MATTEONI Guy à LE DISSES Eric, PUECHEGUT Emmanuelle à MOY Geneviève, GIULIANO Vito à ROCCARO Lorenzo, POUET Paule à COLIN Patricia, PALMASI Sandrine à GUIOT Robert.

SECRETAIRE DE SEANCE : PANAGOUDIS Grégory.



Ouverture de la séance : 18 H 00

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Le conseil désigne M. PANAGOUDIS en qualité de Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs reçus.

Le Secrétaire de séance donne lecture des Décisions du Maire prises depuis le Conseil Municipal du 8 décembre 2010 :

N°S	OBJETS
9/12. 354	ST. VERIFICATION ANNUELLE DU DESENFUMAGE DE LA PISCINE LA PAUSA, GYMNASSES SAINT PIERRE ET BOLMON, ECOLE DU CARESTIER. Contrat SOCIETE APSIAD.
9/12. 355	H.C.S. BIENS COMMUNAUX. LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL 2 RUE DE PROVENCE A M. ET MME CHOQUET.
9/12. 356	AFF. SCOLAIRES. BIENS COMMUNAUX. MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE SPORT, SISE ECOLE ELEMENTAIRE GUYNEMER A L'ASSOCIATION "DE ROUES DE POINTES".
9/12. 357	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION PRELUDE INSTITUT (Bâtiment les Raumettes).
9/12. 358	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION INTERVALLE. (Cité La Chaume). Avenant n° 1 à la convention du 7 septembre 2010.
9/12. 359	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION LA VOIE LECT'A. AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 17 MAI 2010. (Maison des Associations).
9/12. 360	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION LA VOIE LECT'A. (Bibliothèque J. D'Ormesson).
9/12. 361	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION SCOUTS ET GUIDES DE France. (Travée piscine JAI).

9/12. 362	CABINET DU MAIRE. CADEAUX DE FIN D'ANNEE AU PERSONNEL COMMUNAL EX. 2010.
13/12. 363	FINANCES. Refinancement de dette - Dexia Crédit Local. Contrats MPH 257234 eur 001 et MPH 259667 eur 001.
13/12. 364	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION DE LA SALLE JACQUES SECRETIN A L'ASSOCIATION AU GRAND CANYON. (Espace L. DELEUIL).
13/12. 365	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAUX ASSOCIATION DES CARNAVALIERS (Bd F. MISTRAL+ REMISE R. SCHUMAN).
13/12. 366	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION DU CONSERVATOIRE DE DANSE ASSOCIATION CONFEDERATION NATIONALE DE DANSE.
15/12. 367	ST. ESPACE SAINT EXUPERY. CONTRAT DE MAINTENANCE DU GROUPE ELECTROGENE DE SECOURS. CONTRAT SOCIETE JP FAUCHE.
15/12. 368	S. INFORMATIQUE. DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS. ABONNEMENT AUX CERTIFICATS DE SIGNATURE ELECTRONIQUE CHAMBER SING POUR M. ERIC LE DISSES. VILLE DE MARIGNANE/CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MARSEILLE. CONTRAT D'ABONNEMENT CHAMBER SIGN
15/12. 369	S. INFORMATIQUE. LOGICIELS GUICHET UNIQUE. CONTRAT MODULE ELECTORAL. INSCRIPTION EN LIGNE. CONTRAT SOCIETE VISA INFORMATIQUE.
15/12. 370	HC.S. MISE A DISPOSITION DE LA SALLE D'ACTIVITES DENOMMEE « CASSIOPE » du CENTRE AERE « ASSOCIATION EN AVANT SCENE ».
15/12. 371	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASS. RENOUVEAU POUR LA CHASSE DE MARIGNANE ET NOS ETANGS. (Travées piscine JAI).
17/12. 372	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASS. ENTRAIDE SOLIDARITE 13 (25, rue Lamartine).
17/12. 373	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL AU SERVICE PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION (Maison des Associations).
17/12. 374	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL DU SERVICE EMPLOI A LA CAF. DES BDRH.
17/12. 375	ST. CONTRAT D'ENTRETIEN DU MONTE-CHARGE DU SERVICE INFORMATIQUE DE L'HOTEL DE VILLE. CONTRAT SOCIETE STARLIFT.
29/12. 376	ENVIRONNEMENT. EXPOSITION TEMPORAIRE « HISTOIRES TENTACULAIRES ». CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MARIGNANE/ASSOCIATION « ECOUTE TA PLANETE ».
29/12. 377	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION MARIGNANE NATATION SYNCHRONISEE. (Piscine La Pausa).
29/12. 378	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL A LA BIBLIOTHEQUE ASSOCIATION ALPHA HORIZON.
29/12. 379	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION ESPACE PEDAGOGIE FORMATION France (Rue Lamartine).
4/01. 380	S. JURIDIQUE. DEFENSE DE LA COMMUNE. REQUETE N° 1006967-7 DEPOSEE PAR MME FORNARI DEVANT LE TAM.
4/01. 381	S. JURIDIQUE. REQUETE EN ANNULATION N° 1007929-2 DEPOSEE PAR M. ET MME JOSEPH TORNAMBE DEVANT LE TAM CONTRE LE PC N° 1305407F0050.
4/01. 382	S. JURIDIQUE. REQUETE EN ANNULATION N° 0905463-2 DEPOSEE PAR M. MAESTRACCI ET AUTRES DEVANT LE TAM.
6/01. 383	S. JURIDIQUE. CONTRAT POUR LA CAPTURE DES CHIENS ERRANTS ET LE RAMASSAGE DES ANIMAUX MORTS (moins de 40 kg) SUR LA COMMUNE DE MARIGNANE. CONTRAT ASSOCIATION CDAMP.
6/01. 384	DRH. PERSONNEL COMMUNAL. FORMATION PROFESSIONNELLE "ILLUSTRATOR CS5 - LES BASES". CONVENTION SOCIETE CIT FORMATION INFORMATIQUE.
10/01. 385	DRH. PERSONNEL COMMUNAL. FORMATION PROFESSIONNELLE "UTILISATION DU PROGICIEL DUO". (CONSANI, LAPLANE, GARCIA) CONVENTION SOCIETE ARS DATA. (Annule et remplace la décision du maire du 29 nov. 2010).
18/11. 386	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION E.G.B. MARIGNANE. (Stade Omnisports du Bolmon)

18/11. 387	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL AMICALE FESTIVE DE LA POLICE MUNICIPALE (Travées piscine JAI).
18/11. 388	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES. (Maison des Associations).
18/11. 389	S. TECHNIQUES. REHABILITATION DE LA RAMPE DE MISE A L'EAU PLAGE DU JAI. AVENANT N° 1 AU MARCHE SOCIETE UNIONTRAVAUX PUBLICS.
20/01. 390	ESE. CONCERT A LA RECETTE "DIDIER BARBELIVIEN" 21 MAI 2011. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU THEATRE MOLIERE AVEC LA SOCIETE PSL SPECTACLES.
20/01. 391	ESE. OPERA « IL BARBIERE DI SIVIGLIA » 25 MARS 2011. CONTRAT DE CESSION AVEC RAMFIS PRODUCTION.
20/01. 392	S. JURIDIQUE. DEFENSE DE LA COMMUNE. ASSIGNATION DEVANT LE T.G.I. D'AIX EN PROVENCE PAR MESDAMES ARNOUX, DEMANDE DROIT A DESENCLAVEMENT.
20/01. 393	S. JURIDIQUE. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION ATELIER CREATIF FEMININ MARIGNANAIS. (rue A. Einstein – Estéou).
26/01. 394	S. INFORMATIQUE. LOGICIEL SCOLARICIEL - SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES. PROTOCOLE DE CONCESSION DE LICENCE D'UTILISATION ET ABONNEMENT AU CONTRAT SERVICE N° 110117 SOCIETE TECHNOCARTE.
1 ^{er} /02. 395	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION CMS AVIRON (Locaux sis Canal).
1 ^{er} /02. 396	S. JURIDIQUE. Défense de la commune. Recours pour excès de pouvoir n° 1100019-1 déposé devant le TAM par M. GAVOURY et Autres.
02/02. 397	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAUX ASSOCIATION CITES DU CŒUR LA SALLE DES JEUNES DU VIEUX MARIGNANE. (rue Cazeaux, 142 av. J. Jaurès).
02/02. 398	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION TERRAIN COMMUNAL ASSOCIATION CMS 1 ^{ère} COMPAGNIE D'ARC MARIGNANE (Stade du Bolmon).
07/02. 399	DST. DIAGNOSTIC D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE CENTRE ANCIEN. AVENANT N° 5 A LA CONVENTION INRAP. (Rue du Vieux Renard).
07/02. 400	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION SOLIDARITE MARIGNANAISE (Galerie l'Eden rue de Verdun).
07/02. 401	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION MARIGNANAISE DE YOGA (Rue Einstein Estéou).
07/02. 402	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION GENERATION KARATE MARIGNANE (Gymnase du Bolmon).
07/02. 403	S. ASSEMBLEES. INSTITUTION D'UNE REGIE DE RECETTES : MULTI ACCUEIL COLLECTIF "LE PETIT PRINCE". (Annule et remplace la décision du 7 août 2009).
7/02. 404	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION LA ROUE D'OR. (Gymnase Saint Pierre).
7/02. 405	H.C.S. BIENS COMMUNAUX. MISE A DISPOSITION PRECAIRE APPARTEMENT COMMUNAL 7 RUE COVET A MADAME YVETTE SUBEIRAN.
7/02. 406	ESE. CONCERT "JAZZ SWING DES ANNEES 30". 6 MARS 2011. CONTRAT DE PRESTATION ARTISTIQUE ASSOCIATION "LA NOTE BLEUE".
7/02. 407	ESE. SPECTACLE A LA RECETTE 12 MARS 2011. ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE PROVENCE. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU THEATRE.
7/02. 408	ESE. CONCERT « IRISH COFFEE GROUP ». 12 MARS 2011. CONTRAT DE VENTE SARL LES BALADINS EN SCENE.
7/02. 409	ESE. SPECTACLE A LA RECETTE "MADAME MARGUERITE". 27 MARS 2011. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU THEATRE AVEC LA SARL ARTS ET LOISIRS GESTION.
7/02. 410	ESE. SPECTACLE A LA RECETTE "CHANTAL LADESOU" 8 MAI 2011. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU THEATRE AVEC LA SARL ARTS ET LOISIRS GESTION.
10/02. 411	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION COUTURE POUR TOUTES. (Rue Einstein Estéou).

10/02. 412.	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION A.D.D.A.P. 13. (Rue Einstein ESTEOU).
10/02. 413	DRH/FORMATION. FORMATION PROFESSIONNELLE « INTERVENANT EN EDUCATION ROUTIERE ». (M. FORTUNATO). CONVENTION ORGANISME PREVENTION ROUTIERE FORMATION.
15/02. 414	S. JURIDIQUE. Protection fonctionnelle. Assistance et représentation de Mme Alice CANOVA, agent recenseur communal.
15/02. 415	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION BOULE AERIENNE MARGNANAISE (sis rue des Bruyères).
15/02. 416	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION LES TROUBADOURS (Centre culturel J. Raimu)
15/02. 417	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION CAMELIA (Maison des Associations).
15/02. 418	S. JURIDIQUE. BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION INTERVALLE (Maison des Associations).
15/02. 419	POPULATION. CIMETIERES. RETROCESSION TRENTENAIRE TERRE SAINT NICOLAS. ACTE DE RETROCESSION PONSOT SERGE
15/02. 420	POPULATION. CIMETIERES. RETROCESSION PERPETUELLE BATIE SAINT NICOLAS. ACTE DE RETROCESSION CATONIO Christian

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 8 décembre 2010 est adopté à l'unanimité.
La rectification du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2010 n'a soulevé aucune objection.

Puis, il est passé à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.

LE CONSEIL,

PROCEDE, suite à la démission du conseil municipal de Madame Jacqueline BOUDAY, Conseillère Municipale, membre du groupe « Ensemble, changeons Marignane », à l'installation d'un nouveau Conseiller Municipal. A ETE INSTALLE Monsieur Xavier LOPEZ.

DECIDE, à l'unanimité (39), de conclure une nouvelle convention au titre de l'année 2011 avec le Club Marignanais des Sports d'Aviron, représenté par son Président Monsieur Eric MARTY, qui organise et prend sous sa responsabilité les cours d'aviron destinés à des élèves de classes élémentaires de la Ville de MARGNANE, pour les périodes scolaires allant du 7 février au 16 décembre 2011, excepté les jours de vacances ou de repos scolaires. **DIT** que la dépense, représentant 100 séances à 106,71 € l'unité est de 10 671,00 €.

DECIDE, à l'unanimité (39) d'autoriser le Maire à signer une nouvelle convention au titre de l'année 2011 avec le Club Nautique Marignanais, représenté par son Président Monsieur ASENSIO, qui organise et prend sous sa responsabilité les cours de voile destinés à des élèves de classes élémentaires de la Ville de MARGNANE, pour les périodes scolaires allant du 7 Mars 2011 au 16 Décembre 2011, excepté les jours de vacances ou de repos scolaires. **DIT** que la dépense, représentant 156 séances à 160 € l'unité, est de 24.960,00 €.

DECIDE, à la majorité (pour : 30, contre : 9 Mmes, MM. GINI, LANTERMO, GARGANI, GOMEZ, AZAM, Mmes, MM. PEREZ, SIMONPIERI, MIRA, VENDRAME), (le groupe UMP Divers Droite a voté CONTRE en raison de l'impréparation du dossier), d'approuver :

- la création d'un l'établissement multi accueil de type Jardin d'enfants « LI PARPAIOUN » d'une capacité de 24 places, situé 22, chemin de Saint Pierre à Marignane.
- l'avenant au règlement intérieur des crèches municipales.

DIT que la date d'ouverture est fixée au Lundi 7 mars 2011.

DECIDE, à la majorité (pour : 34, abstentions : 5 Mmes, MM. GINI, LANTERMO, GARGANI, GOMEZ, AZAM), d'approuver l'avenant n° 5 au traité d'affermage du service public de la restauration scolaire et municipale qui intègre le Jardin d'enfants comme nouveau site de distribution à compter du 7 mars 2011, et qui définit les composantes des repas fournis, identiques à ceux livrés dans les crèches, et qui modifie la base contractuelle de référence et la porte à 300 000 repas par an (au lieu de 290 000 fixée en décembre 2009, soit une augmentation de 3.448%) **DIT** que les dispositions de cet avenant prennent effet au 1^{er} janvier 2011 concernant la modification de la base de fréquentation et au 7 mars 2011 concernant l'ouverture de la structure Jardin d'enfants.

DECIDE, à l'unanimité (39), d'attribuer des prix aux lauréats du 12^{ème} concours de poésie organisé par la ville de Marignane, sous forme de bons d'achats de livres et sous forme de places de cinéma, comme suit :

Enfants de 8 à 12 ans :

1^{er} prix : 100 € ; 2^{ème} prix : 50 € ; 3^{ème} prix : 4 places de cinéma

Adolescents de 13 à 18 ans :

1^{er} prix : 120 € ; 2^{ème} prix : 60 € ; 3^{ème} prix : 4 places de cinéma

Adultes :

1^{er} prix : 150 € ; 2^{ème} prix : 75 € ; 3^{ème} prix : 4 places de cinéma

DECIDE, à l'unanimité (39), d'approuver la mise à disposition gratuite de salles de l'Espace Saint-Exupéry et du Théâtre Molière, aux personnes morales de droit privé ou public dans le cadre d'opérations de tous genres, à caractère humanitaire, caritatif ou éducatif et vers tous les publics, dont le but visé est l'intérêt général. **APPROUVE** la convention-type de mise à disposition gratuite de salles de l'Espace Saint-Exupéry et du Théâtre Molière. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions relatives à chaque mise à disposition gratuite, et qui seront directement rattachées à la présente délibération.

DECIDE, à l'unanimité (39), d'allouer, à compter du 1^{er} juillet 2010, une indemnité de conseil au taux plein à Monsieur Paul TETARD, Trésorier Principal, en contrepartie des prestations de conseil, d'étude et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable.

DECIDE, à l'unanimité (39), d'annuler la délibération n° 204 du 8 juillet 2010 et d'accorder la garantie financière de la Commune à la SA D'HLM NEOLIA, à hauteur de 55 % pour le remboursement de sept emprunts d'un montant total de 5 062 463.00 €, souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces prêts sont destinés à financer l'acquisition en VEFA de 48 logements collectifs à Marignane, quartier du Toès.

DECIDE, à l'unanimité (39), d'accorder la garantie financière de la Commune à la SA D'HLM ERILIA, à hauteur de 55 % pour le remboursement de 2 emprunts avec préfinancement d'un montant total de 533 817 €, que se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces prêts PLAI sont destinés à financer l'opération d'acquisition amélioration de 7 logements collectifs locatifs situés au Parc Saint-Georges, avenue Marius Ruinat à Marignane.

Clôture de la séance : 19 H 15.



**Le Maire,
Eric LE DISSES.**